

Métaprogramme BETTER
Bioéconomie pour les territoires urbains

Appel à manifestation d'intérêt BETTER 2023

Projets exploratoires

Date limite de soumission : 2 novembre 2022

1. Le métaprogramme BETTER – Bioéconomie pour les territoires urbains

Parce qu'il est essentiel de pouvoir répondre aux **enjeux liés à l'urbanisation croissante**, INRAE a lancé en mars 2020 un nouveau métaprogramme avec pour ambition d'étudier les **apports de la bioéconomie** au sein des villes et entre les villes et leurs territoires d'influence (échanges de matières et d'énergie). **Rendre les villes de demain plus résilientes et durables** est en effet un enjeu important auquel INRAE se doit de contribuer. Il s'agit en particulier de renforcer nos partenariats scientifiques et de construire une communauté de recherche inter-départements capable de mener des **recherches intégrées, systémiques et interdisciplinaires** sur les thématiques du métaprogramme (MP) en mobilisant notamment l'expertise et le potentiel scientifique qu'INRAE a déjà sur les systèmes alimentaires urbains, les bioprocédés, la gestion des déchets, et l'articulation entre dynamiques urbaines et rurales.

Le métaprogramme BETTER explore les évolutions sociales, économiques, organisationnelles, structurelles et technologiques qui peuvent amener les villes à réduire leurs déchets, à mieux les recycler et les valoriser, et à diminuer leur consommation directe et indirecte de carbone fossile dans une **triple perspective : tendre vers le zéro émission nette à l'horizon 2050, contribuer aux Objectifs du Développement Durable et du Green Deal, et être plus résilientes face aux crises qu'elles soient environnementales, sanitaires et/ou économiques.**

Le métaprogramme est centré sur les besoins et les contraintes des territoires urbains mais s'attache particulièrement aux **défis que la transition bioéconomique des villes pose à leurs territoires d'impact et d'influence**, certains se situant dans leur péri-urbain, d'autres étant éloignés et fragmentés à l'échelle mondiale. Le métaprogramme s'articule autour de **trois axes programmatiques**:

1. **La circularité des flux et le bouclage des cycles biogéochimique ;**
2. **Réussir la durabilité et la résilience de la ville de demain par la bioéconomie ;**
3. **Construire les trajectoires de transition bioéconomique** vers des villes plus durables et plus résilientes

Consulter le document directeur sur l'intranet des métaprogrammes :

<https://intranet.inrae.fr/metaprogrammes/content/download/4099/38952/version/1/file/BETTER-document-directeur.pdf>

2. Objectifs de l'appel et périmètre

Cet appel du métaprogramme BETTER vise à soutenir les projets exploratoires. Les demandes de financement de demi-bourses de thèse ne peuvent se faire dans ce cadre mais il est recommandé d'associer aux demandes de projets exploratoires une réflexion sur les thèses potentielles. Celles-ci pourront ensuite être soumises au MP BETTER dans le cadre des campagnes de financement de demi-bourses de thèse gérées par vos départements respectifs.

Nous soulignons aussi que le MP BETTER a à cœur d'alléger les procédures de demande pour les chercheurs : nous avons donc réfléchi à des documents de soumission les plus légers possibles, mais qui permettront au Comité de Pilotage (Copil) de BETTER d'interagir avec l'équipe porteuse pour améliorer le projet, l'aider éventuellement à identifier d'autres partenaires INRAE et à faire le lien entre les différents projets et consortia financés.

Contrairement aux consortia dont l'ambition est de créer et d'animer une communauté scientifique autour d'une thématique nouvelle, l'appel à projets exploratoires vise à financer des actions concrètes pour répondre à des questions de recherche bien identifiées, répondant aux priorités et aux fronts scientifiques du métaprogramme. Il cible des **projets interdisciplinaires originaux et innovants, qui ne pourraient pas trouver facilement des financements dans les circuits classiques** par exemple parce qu'ils traitent d'une thématique émergente, qu'ils proposent de travailler sur des aspects méthodologiques, ou qu'ils sont risqués.

Ces projets exploratoires doivent avoir l'ambition de constituer une première étape de recherche dans l'élaboration de projets nationaux ou internationaux de plus grande envergure : les perspectives devront être exposées.

Les propositions peuvent concerner les différents axes du métaprogramme décrits dans le document directeur, ou se situer aux interfaces des axes. Cinq projets ont été lancés en 2021 et 2022. Ils sont consultables [ici](#). Le MP BETTER souhaite élargir cette première vague de projets en privilégiant dans cet appel les thématiques qui ne sont **pas encore traitées** dans les projets existants.

Pour être éligible, le projet exploratoire doit être porté et associé des scientifiques provenant **d'au moins deux départements** et **deux unités INRAE** différents. La nature interdisciplinaire du projet et la **complémentarité des partenaires** seront prises en compte.

Le budget maximal des projets exploratoires est de **50 000 euros** par projet et leur durée peut aller **jusqu'à deux ans**. Sont éligibles au financement les consommables, les missions, les séminaires ou workshops, les frais de publications, la sous-traitance ou prestation de service et les gratifications de stage. Les mois de CDD ne peuvent pas être financés. La ventilation du budget par année et par unité devra être précisée et sera utilisée pour transférer annuellement les fonds aux équipes impliquées après acceptation des projets.

3. Modalités et calendrier de soumission

Un formulaire pour les projets exploratoires est proposé en annexe. Le processus de soumission se fait en deux étapes.

Les porteurs de projets sont **invités à participer au séminaire BETTER à Lyon programmé du 10 au 12 mai 2022** et ne doivent pas hésiter à interagir avec les membres du comité de pilotage avant de déposer leur projet pour mieux cerner les attendus et identifier des équipes complémentaires.

Le Comité de pilotage (Copil) du MP BETTER examinera et **sélectionnera les demandes sur la base des formulaires déposés lors de la première étape**, selon les critères d'éligibilité et d'évaluation définis dans l'appel. Il **pourra proposer un entretien avec les porteurs de projet** pour éclairer certains points et échanger sur ses

attentes. Le Copil aura la possibilité de faire des recommandations, de demander des précisions, et de proposer des ajustements.

Il sera ensuite demandé aux porteurs des projets retenus lors de la première étape de compléter et/ou d'amender leur formulaire déposé en première étape, en fonction des retours du Copil. La seconde étape consistera à s'assurer que les recommandations/retours du Copil ont été prises en compte / intégrées. Sauf cas particulier (qui sera convenu avec les porteurs de projet concernés lors de l'entretien de la première étape), il n'y aura donc pas de deuxième évaluation. Les projets retenus en première étape et ayant complété/révisé le dossier de façon satisfaisante seront sélectionnés pour un financement.

Type d'appel	Date de soumission du dossier initial (Etape 1)	Date de soumission du dossier amendé pour les projets retenus (Etape 2)
Projets exploratoires	05 octobre 2022 2 novembre 2022 Retour du Copil le 28 novembre 2022	5 janvier 2023 Démarrage possible au 15 janvier 2023

Comment soumettre ?

- Les porteurs de projet doivent remplir le formulaire adéquat composé de deux parties :

Partie A : Fiche d'identité

Partie B : Description. La longueur conseillée pour la partie B est de 3 pages **lors de la première étape**.

- Remplir les formulaires en français ou en anglais ;

- Enregistrer les parties A et B sous le nom :

[BETTER-PE2023-Acronyme-Nom de famille du coordinateur.docx](#)

- Envoi par mail à better@inrae.fr. Intitulé de l'objet du mail : idem que nom du fichier ci-dessus

Nous vous encourageons à contacter Sophie Thoyer (sophie.thoyer@inrae.fr), Jean-Philippe Steyer (jean-philippe.steyer@inrae.fr) et/ou un membre du comité de pilotage de BETTER avant la soumission d'un projet pour vérifier la validité du projet/consortium envisagé. Le Copil peut aussi vous aider à trouver des unités partenaires INRAE. Si vous avez envie de lancer une initiative, même encore peu cernée, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et surtout, ne vous bridez pas !

Pour plus d'information vous pouvez contacter better@inrae.fr pour toute question scientifique et Pascale.manchado-sarni@inrae.fr ou metaprogrammes@inrae.fr pour toute question administrative, financière ou technique.

Membres du Copil BETTER

Joël Aubin PHASE	joel.aubin@inrae.fr	Bernard Kurek TRANSFORM	bernard.kurek@inrae.fr
Christine Aubry ACT	christine.aubry@agroparistech.fr	Jean-Denis Mathias MATHNUM	jean-denis.mathias@inrae.fr
Sami Bouarfa AQUA	sami.bouarfa@inrae.fr	Christophe Schwartz AGROECOSYSTEM	christophe.schwartz@univ-lorraine.fr
Véronique Broussolle MICA	veronique.broussolle@inrae.fr	Jean-Philippe Steyer TRANSFORM	jean-philippe.steyer@inrae.fr
Philippe Delacote ECOSOCIO	Philippe.delacote@inrae.fr	Sophie Thoyer ECOSOCIO	sophie.thoyer@inrae.fr
Fabrice Foucher BAP	fabrice.foucher@inrae.fr	Anne Tremier TRANSFORM	anne.tremier@inrae.fr

Sylvie Gillot TRANSFORM	sylvie.gillot@inrae.fr	Julie Wohlfahrt ACT	julie.wohlfahrt@inrae.fr
Stephane Guilbert TRANSFORM	stephane.guilbert@supagro.fr		

4. Critères d'évaluation des soumissions et engagements des projets/consortia financés

4.1. Critères d'évaluation des soumissions

L'ensemble des critères ci-dessous sera utilisé pour évaluer les soumissions pour des projets exploratoires:

1. La contribution du projet exploratoire aux objectifs du métaprogramme BETTER. Les porteurs de projet veilleront à positionner clairement le projet vis à vis des enjeux du métaprogramme.
2. L'interdisciplinarité doit clairement apparaître dans la description du projet exploratoire et être justifiée par les questions de recherche, les objectifs et les activités. Veillez à décrire les travaux et méthodes relevant de chaque discipline afin de permettre l'évaluation des apports de chacune au projet ainsi que la pertinence des méthodes proposées. Le projet ne doit pas être une juxtaposition de disciplines faiblement connectées les unes aux autres.
3. Les projets qui permettent de faire travailler ensemble des unités qui se connaissent mal seront privilégiés
4. La qualité scientifique du projet exploratoire: (i) pertinence de la/de(s) question(s) scientifique(s) par rapport à l'état de l'art dans le domaine concerné, (ii) intérêt scientifique, nouveauté/originalité et aspect innovant, (iii) pertinence du schéma expérimental et des méthodes proposées, et (iv) cohérence globale du projet exploratoire qui ne doit pas être une somme de contributions faiblement/artificiellement associées.
5. La qualité des équipes, l'adéquation entre les expertises, les disciplines et la complémentarité des partenaires pour répondre à la question de recherche. Les jeunes scientifiques peuvent tout à fait être coordinateurs de projet exploratoire même s'il s'agit d'une première expérience de coordination.
6. Les perspectives de poursuite au-delà du projet exploratoire en cohérence avec le caractère d'amorçage attendu des métaprogrammes. Dans le présent appel, ce point ne constitue pas un critère obligatoire d'éligibilité mais sera considéré comme un atout supplémentaire.

4.2. Engagements des projets financés

Les porteurs de projets retenus s'engagent à compléter une fiche annuelle de suivi des avancées des projets et de fournir un bilan à l'issue du projet.

Les porteurs de projets retenus s'engagent à compléter les fiches financières et à les fournir à la direction du métaprogramme.

Conformément aux règles financières de l'Institut, le budget versé aux équipes **devra être dépensé chaque année avant la clôture budgétaire. Le métaprogramme n'est pas en mesure de gérer des modifications budgétaires, reprises et reports de fonds.**

5. Annexes

BETTER

Proposition de projet exploratoire

Partie A. Fiche d'identité

1. Acronyme

2. Titre complet

3. Résumé (max 1 500 caractères, espaces compris)

4. Mots-clés (5 maximum)

5. Axes du métaprogramme dans le(s)quel(s) s'inscrit votre projet (réponses multiples possibles)
- Axe 1 : La circularité des flux et le bouclage des cycles biogéochimique ;
- Axe 2 : Réussir la durabilité et la résilience de la ville de demain par la bioéconomie ;
- Axe 3 : Construire les trajectoires de transition bioéconomique vers des villes plus durables et plus résiliente

6. Expertises du coordinateur, du co-coordinateur éventuel et des partenaires du projet au sein des unités INRAE.

Indiquez les noms de toutes les personnes impliquées dans le projet, en donnant le même numéro de partenaire, si les personnes font partie de la même équipe. **MERCI de respecter la casse et ordre modèle : Dupont Pierre, TRANSFORM et UMR 1299 ZIP**

Partenaires INRAE N°	Nom Prénom	Département	N° codique Acronyme d'unité	Équipe	Expertises apportées au projet *
Coordinateur = Partenaire 1					
Co-coordinateur éventuel = Partenaire 2					
Partenaire 3					
Partenaire n					

* : cette colonne sera utilisée pour évaluer les disciplines impliquées dans le projet et la complémentarité des partenaires

7. Partenaires non-INRAE et expertises/rôle dans le projet

MERCI de respecter la casse et ordre modèle : Dupont Pierre et UMR 1299 ZIP

Partenaire N°	Nom Prénom	Pays	Institut/Structure	Labo	Expertises apportées au projet**
Partenaire n+1					
Partenaire n+2					

** : cette colonne sera utilisée pour évaluer les disciplines impliquées dans le projet et la complémentarité des partenaires.

8. Vous pouvez ajouter quelques lignes de description pour chaque partenaire afin d'aider à évaluer la qualité et les complémentarités (merci de vous en tenir à un format court, de type liste à puces).

--

9. Durée du projet :

Nombre de mois	Date de début	Date de fin

10. Financement total demandé

	€ en 2023	€ en 2024	€ en 2025
Frais de missions, réseautage et dissémination			
Équipements (petits et moyens)			
Fonctionnement			
Gratification de stage			
Sous-traitance, prestation de service			
Total :			

11. Répartition par équipe et par année du financement demandé (à compléter si projet retenu)

	€ en 2023	€ en 2024	€ en 2025
Partenaire INRAE 1			
Partenaire INRAE 2			
Partenaire INRAE 3			
Partenaire INRAE 4			
Partenaire INRAE n			
Total :			

12. Contact mail:

Coordinateur	
--------------	--

Partie B. Description

(Longueur conseillée : trois pages pour l'étape 1 et cinq pages pour l'étape 2, hors annexes)

1. Contexte, enjeux, objectifs généraux, adéquation à l'appel à manifestation d'intérêt.

Présentez dans cette section les défis et les questions majeures que le projet propose de traiter. Soulignez l'originalité du projet et les avancées attendues par rapport aux connaissances actuelles. Exposez la pertinence de votre projet par rapport aux enjeux et priorités du métaprogramme.

En étape 2, un court état de l'art sera demandé

2. Description détaillée du projet

Décrivez les questions de recherche que vous souhaitez traiter, les approches et les méthodes que vous souhaitez mobiliser. Il est important de décrire les apports des différentes disciplines impliquées dans ce projet et de préciser la plus-value apportée par l'interdisciplinarité.

En étape 2, il vous sera demandé de fournir une description plus approfondie des méthodes et de leur faisabilité et de détailler la façon dont vous comptez favoriser les pratiques d'interdisciplinarité au sein du projet. Vous devrez aussi identifier les points critiques et risques et proposer des solutions de type plan B en cas de nécessité.

3. Agenda, étapes clefs et livrables

Décrivez la chronologie du projet, avec les étapes clés et les livrables attendus.

En étape 2, vous complétez en décrivant la gestion du projet en termes de management, communication, réseautage, et publications.

4. Partenariat et international

Présentez, si pertinent, la dimension partenariale de votre projet (partenaires académiques et non académiques), et les éventuels partenaires européens et internationaux et leur plus-value.

5. Impact attendu et perspectives du projet.

Indiquez les résultats et l'impact attendus du projet. Brossez les perspectives à la fin du projet.

En étape 2, vous complétez en indiquant plus précisément (i) la contribution au métaprogramme et à la communauté BETTER (ii) les connexions et les synergies avec des projets déjà financés, (iii) les perspectives et la stratégie à long terme pour l'avenir (prochaines phases, appels auxquels le groupe des partenaires pourrait répondre, etc.).

Annexes.

- Publications des participants au projet sur ce thème (maxi 2/participant)
- Références des publications citées dans le texte (se limiter aux indispensables; <10).